

COMPTE-RENDU

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MARS 2021

Présents : ALCOUFFE Christophe, BONAFÉ Brigitte, CANREDON Bénédicte, CASANOVA Adeline, DEBAECKER Louise, LOTTIN Cyprien, OLIVIÉ Benoît, PORTIÉ Serge, ROZIÈRES Nathalie, RUFIE Bertin, SANCHEZ Nadine, TEULIER Sylvain, VIDAL Sylvie

Désignation d'un secrétaire de séance : M. TEULIER Sylvain est désigné secrétaire de séance.

Au vu du contexte actuel (épidémie COVID 19) la réunion à huis clos est décidée par vote : 13 voix pour.

Le compte-rendu de la séance en date du 11 mars 2021 est approuvé à l'unanimité - 13 voix pour-

DELIBERATIONS

1/ Redevance commerce multiservices

Cette délibération annule et remplace la délibération n°2021-17 en date du 11 mars 2021.

Au vu de la situation actuelle de crise sanitaire, le conseil municipal a décidé de renoncer à la redevance du commerce « Au Faitout d'Auz » pour les mois de mars, avril et mai 2021. Il est nécessaire de préciser qu'une écriture comptable est à effectuer au compte 6745 et au compte 752 du budget commune 2021.

La délibération est votée à l'unanimité soit 13 voix pour.

2/ Vote des taxes locales 2021

Avant de présenter le budget, le conseil municipal examine les données fiscales concernant les trois taxes locales. M. Benoît Olivié présente un tableau comparatif des taxes locales 2020 des communes de la communauté de communes du pays rignacois.

Les bases d'imposition 2021 de la commune d'Auzits sont les suivantes :

- Foncier bâti :	24,22 % + 2.70 % Soit 24.22 %	(2020 : Dép. 20,69 + Commune 2.60 %) soit 23,29 %)
- Foncier non bâti :	30.05 %	(2020 : 28.89 %)
- CFE :	9.31 %	(2020 : 8.95%)

Les taux d'imposition augmenteront de 4 % par rapport à l'année précédente. La délibération est votée à 12 voix pour et 1 voix contre.

3/ Approbation du budget commune 2021

Avant de rentrer dans les détails du budget, une présentation et une explication sur l'établissement du budget sont faites par Mme Nathalie Rozières et M. Bertin Rufié à l'ensemble du conseil.

La section de fonctionnement a un montant en dépenses et en recettes de 669 195,45 €.

La section d'investissement a un montant de 663 600,61 €.

Le budget commune 2021 est approuvé à l'unanimité (13 voix).

4/ Approbation du budget assainissement 2021

Après avoir présenté une synthèse du budget assainissement, l'ensemble du conseil municipal approuve le budget assainissement à 13 voix pour un montant de fonctionnement de 62 945,22 € et un montant d'investissement de 75 346, 69 €.

5/ Approbation du budget Pain Blanc 2021

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget Pain Blanc 2021, il est approuvé à 13 voix pour un montant en fonctionnement de 11 013, 44 € et un montant en investissement de 11 013, 44 €

SUJETS ABORDÉS

INFORMATIONS

- Compte-rendu de réunions :

Une réunion a eu lieu avec les différents acteurs participant au projet de la réouverture du ruisseau au niveau de la Planque.

M. Bertin Rufié présente l'étude sur le Riou Viou effectuée par Hydretudes, agence d'ingénierie de l'eau et maîtrise d'œuvre. Sont retracées les crues et l'impact des inondations puis des propositions d'aménagement du ruisseau et des rives sont faites.

Une rencontre pour ce projet a été faite avec le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement). La personne en charge du dossier a fait un diagnostic environnemental et géographique du lieu-dit de la Planque. Elle a aussi établi des principes paysagistes pour que l'architecte puisse mettre en œuvre un cahier des charges.

Dans la continuité de ces réunions, « La Capitainerie » va intervenir sur la commune du 8 au 12 avril 2021. Le principe de la Résidence « Cause Commune » est de rencontrer des administrés et de prendre en compte leurs demandes pour le projet de réouverture du ruisseau. L'objectif principal est d'échanger des idées avec les citoyens de la commune. Il en sera fait de même pour les hameaux du Plateau d'Hymes et de Rulhe.

- Avancée vente de l'immeuble communal de Rulhe :

La mairie d'Auzits a fait appel aux services de deux agences immobilières pour la vente du « Château » de Rulhe. Cette démarche porte ses fruits : des visites sont organisées et la mairie est en attente de propositions.

- **Dossier enquête publique des chemins ruraux :**

Un travail très important avait été fait par l'ancienne équipe municipale sur une enquête publique portant sur des aliénations de parties de chemins ruraux dans différents lieux dits de la commune. Les conclusions ont été faites par le commissaire enquêteur et les délibérations ont été aussi validées. Il est maintenant possible de donner suite à cette procédure : les personnes concernées devraient être contactées dans un bref délai afin de procéder à des actes administratifs. Un groupe d'élus est mis en place pour travailler et pour finaliser les projets.

- **Le Tunnel Costepeyremarty :**

Mme Sylvie Vidal présente le projet de rouvrir le tunnel dans le cadre de circuit de randonnée verte. Elle souhaiterait dans un premier temps connaître les mesures à suivre pour la réouverture et dans un deuxième temps pour bénéficier de subventions portant sur les éventuels travaux à faire.

QUESTIONS DIVERSES

- **SMICA :**

Mme Nathalie Rozières, référente SMICA (Syndicat mixte pour la modernisation numérique et l'ingénierie informatique des collectivités), a participé à une réunion sur les prévisions budgétaires du SMICA. De plus, le syndicat a présenté leur projet de sécurisation des données, le développement des sites internet ainsi qu'une mission portant sur le zéro papier.

Monsieur le Maire lève la séance : il est vingt-trois heures quinze minutes.